

FOCUS

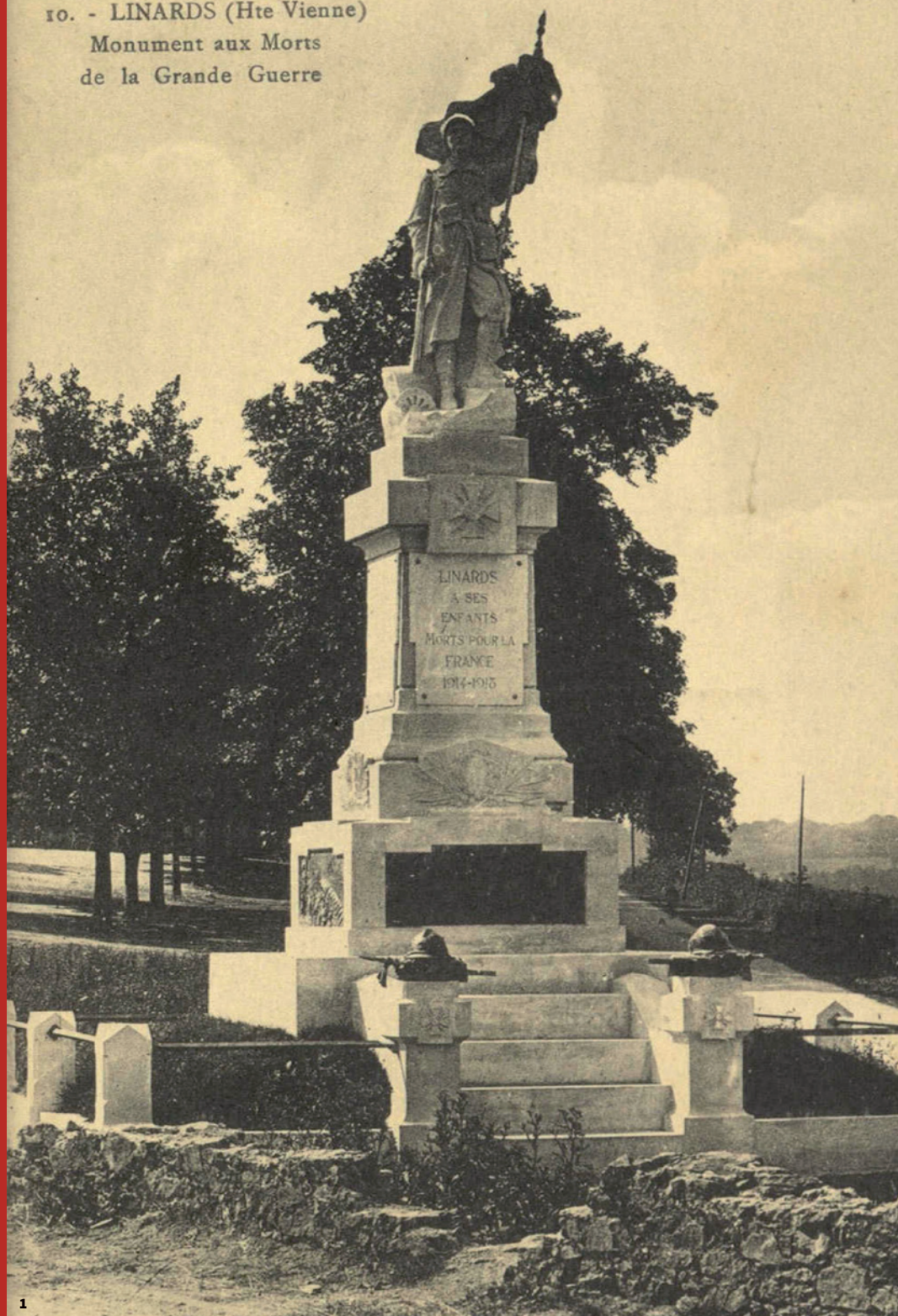
MONUMENT AUX MORTS DE LINARDS



**PAYS D'ART
ET D'HISTOIRE
DE MONTS
ET BARRAGES**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

10. - LINARDS (Hte Vienne)
Monument aux Morts
de la Grande Guerre



LE MONUMENT AUX MORTS DE LINARDS

« À SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE »

Le 24 juin 1923, par délibération, « le Conseil municipal décide d'élever, à la mémoire des glorieux morts de la Guerre de la commune de Linards, un monument qui sera érigé sur la place qui va être incessamment créée à l'intersection des routes de Grande Communication n°12 et 15 ». Cette décision de la municipalité de Linards peut paraître bien tardive si l'on considère que les combats ont cessé depuis plus de quatre ans et demi, que la Loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre date d'octobre 1919 et que « la plupart des monuments de village sont inaugurés avant 1922 » (A. PROST, « Les monuments aux morts »). Pourtant, dès le 2 mai 1915, les élus municipaux, ou du moins ceux n'étant pas alors mobilisés, avaient acté « en vue de perpétuer le souvenir des enfants de la commune de Linards tombés au champ d'honneur pendant la Guerre, [...] de faire réunir leurs photographies et [chargé] Monsieur le Maire de traiter avec un photographe pour l'agrandissement des dites photographies qui seront ensuite placées dans la salle de la Mairie de Linards ». Si cette délibération ne semble pas avoir été suivie d'effet, elle montre la précocité du souhait de la municipalité d'honorer ses morts de la Première Guerre mondiale.

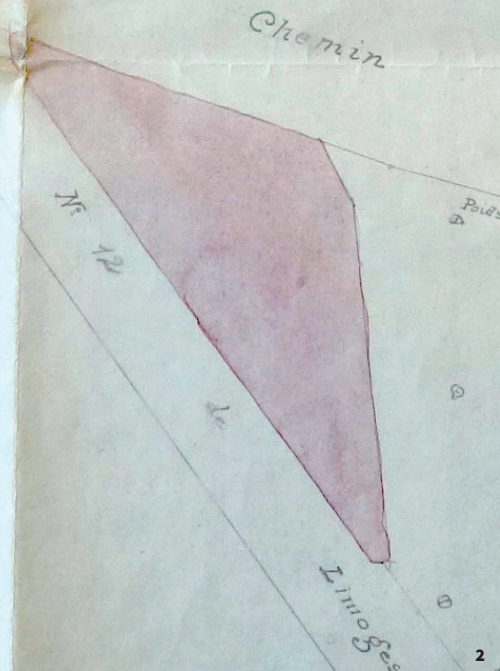
En février 1920, la construction d'un monument commémoratif est bien à l'ordre du jour puisque le conseil municipal espère alors se voir attribuer par le Préfet deux canons pouvant servir à sa future décoration. Mais le 13 novembre 1921, « le conseil reconnaît qu'il n'a pas à sa disposition

à l'heure actuelle d'emplacement convenable, [et] décide en conséquence que cette question sera solutionnée ultérieurement et pourrait être utilement reprise au moment de la construction des écoles et de la mairie ». Ces constructions, évoquées dès 1912 mais reportées en raison de la guerre, avaient notamment pour but de remplacer la mairie-école de Linards, ancienne maison Faucher, petite et en piteux état.

Finalement, c'est sans lien avec ces dernières, dont les réalisations seront encore longuement attendues, que le conseil, réuni le 24 juin 1923, décide d'utiliser « une parcelle de terrain de 20 ares environ située à l'intersection des routes de G. C. n°12 et 15 et confrontant au champ de foire », face à la mairie-école et à la gare de tramway. Ce petit terrain triangulaire, don de M^{me} de Landrevie à la commune en juin 1913, devait être converti « en un agrandissement du champ de foire, ou jardin public, [pour] y établir un abreuvoir et un lavoir public ». Ces constructions s'étant avérées délicates en raison de la configuration des lieux, les conseillers s'accordent alors pour aménager cette parcelle en place publique et y élever le monument aux morts de la commune.

LE « POILU TRIOMPHANT »...

Une somme de 15 000 F. est dès lors inscrite au budget de 1923 et le maire est chargé de soumettre « plusieurs plans de monuments au conseil qui décidera ultérieurement de son choix ». Le 7 décembre 1924, sans que l'on connaisse les étapes intermédiaires ayant présidé à son choix, le maire ne présente



1913

... : Nôusillier de Landrevie.

Légende

... te rose indique les terrains échangés au domini
à Com. de Livarado par M^e de Landrevie





4



5

finalement au conseil municipal qu'un unique projet des Marbreries Générales de Paris.

Il est décrit en détail dans le devis signé par le maire le 20 décembre 1924 : « Le monument aura 2m50 x 2m50 et 5m40 de haut et surélevé sur tertre gazonné de 1m au-dessus du niveau du sol, il aura 6m40 de hauteur totale. Le monument, bordures, bornes et escalier seront en pierre dure silicatée avec 4 panneaux de marbre pour recevoir les inscriptions, et les 3 bas-reliefs et les deux casques sur couronnes en bronze renforcé artistiquement poli et patiné, la statue "Poilu triomphant" sera en marbre blanc de Carrare artistiquement sculpté et barres de fer plein non peint reliant les bornes ».

Le bon de commande, signé le 31 décembre 1924, précise que le délai de livraison est de seulement trois mois et que « l'entrepreneur s'engage à n'employer pour l'exécution de ce monument aucun produit de provenance allemande ». Le montant s'élève finalement à 21 800 F. Le délai semble bien avoir été respecté, le monument étant élevé durant les premiers mois de 1925. À la mi-juin, le maire informe le conseil municipal que des dépenses supplémentaires ont été rendues nécessaires « en toute hâte » au moment où « le monument et les ouvriers qui devaient procéder à sa mise en place [sont] arrivés à Linards ». En effet, « le sol de l'emplacement choisi pour l'érection d'un monument commémoratif aux morts de la Guerre s'étant trouvé mouvant, il a fallu faire exécuter des travaux préliminaires pour donner une assise solide audit monument », ce qui a nécessité l'intervention d'un entrepreneur local en urgence... et une augmentation du

budget d'un peu plus de 5 700 F.

Une souscription lancée auprès des habitants entre mai et juillet 1925 pour participer aux frais d'érection du monument permet à la commune d'encaisser près de 3 700 F., provenant des dons de 158 souscripteurs.

En novembre 1927, « le Conseil municipal considérant que le Monument aux Morts gagnerait à être entouré d'une grille à l'intérieur de laquelle pourraient être entretenues des plates-bandes plantées de fleurs décide la création de cet entourage ». Les crédits nécessaires pour sa réalisation avec des bornes en ciment (7 500 F.) sont votés en mai 1928. Le monument acquiert alors son allure définitive pour un montant total supérieur à 30 000 F., ce qui représente une somme considérable pour une commune d'environ 2 000 habitants au moment de sa mise en place. Il ne semble pas avoir été inauguré, à moins que cette inauguration n'ait pas laissé de traces dans les mémoires ou qu'il ait été simplement inauguré lors du 11 novembre suivant son édification.

À l'été 1944, la foudre qui s'est abattue sur un poteau proche du monument endommage ce dernier : le canon du fusil est brisé, ainsi que le nez et une petite partie du casque du soldat.

Enfin, en décembre 1945, le conseil municipal valide l'apposition d'une plaque pour les trois morts de la Deuxième Guerre mondiale.

...UN MONUMENT PATRIOTIQUE ?

Au premier abord, le monument aux morts de Linards présente tous les aspects d'un monument patriotique : poilu triomphant portant le drapeau



français, couronnés de lauriers et drapeaux sous les casques, plaques en galvano-bronze présentant les soldats dans les tranchées guidés par une allégorie de la Patrie ou victorieux le 14 juillet 1919 avec les inscriptions « Gloire aux vainqueurs », « La France reconnaissante », ou « Ils ont bien mérité de la Patrie ». Or tous ces éléments ont été choisis sur catalogue et ne reflètent peut-être pas parfaitement le désir des élus municipaux. Souhaitaient-ils vraiment un monument patriotique ? Plusieurs éléments peuvent en faire douter.

Les délibérations du conseil municipal, en premier lieu, si elles mentionnent jusqu'en 1923 les « glorieux morts » ou les soldats « tombés au champ d'honneur » ne font par la suite allusion qu'aux « morts de la Guerre ». Et en décembre 1924, le maire présente la statue non comme un « poilu triomphant » mais comme un simple « poilu ». La seule variante proposée par les Marbreries Générales, « La France victorieuse », n'a d'ailleurs pas été retenue par le conseil municipal. En second lieu, l'inscription principale « Linards à ses enfants morts pour la France » reste d'une grande neutralité et les inscriptions « *Pro Patria* » ou « *Gloria Victoribus* » qui accompagnent généralement le « poilu triomphant » sur d'autres monuments n'ont pas été installées sur celui de Linards.

Enfin, les noms sont répartis sur les plaques par ordre alphabétique de première lettre, le plus neutre, puis, au sein de chaque lettre, par village de la commune (comme sur la plaque commémorative de la paroisse, placée dans l'église) et par famille. Tout porte à croire que

le message principal du monument tient bien plus au lien affectif entre la commune, les communautés villageoises, les familles d'une part et les hommes morts durant la guerre d'autre part, à la reconnaissance et au deuil qu'ils méritent, plutôt qu'à la victoire ou au sacrifice pour la Patrie. Un hommage aux hommes morts en combattant plutôt qu'aux soldats. Si les inscriptions des plaques sont patriotiques, les représentations sont liées aux hommes : les casques, les tranchées et un « poilu ». Ce dernier n'est d'ailleurs pas orienté vers le champ de foire sur lequel il est installé, mais vers le bourg, la mairie-école et l'église. Victorieux certes, mais surtout de retour chez lui. La grille ajoutée en 1928 délimite alors symboliquement une parcelle collective, un espace « sacré », propriété des enfants de Linards morts à la guerre, au cœur même de l'espace des vivants.

1. Carte postale ancienne

Années 1925-1927
 (© Archives départementales de la Haute-Vienne (AD87) - 46 Fi 1301)

2. Plan de Linards

En rose, la parcelle où sera élevé le monument, don de M^{me} de Landrevie.
 (© AD87 - 2 O 1558)

3. Carte postale ancienne

Linards avant 1925. À droite l'emplacement du monument, et de droite à gauche : la gare de tramway, la mairie-école, le presbytère, la poste et l'église au fond.
 (© AD87 - 46 Fi 1272)

4. Dessin accompagnant le devis du monument aux morts en 1924

(© AD87 - 2 O 1561)

5. L'une des trois plaques en galvano-bronze

6. Extrait du dessin accompagnant le devis

Variante « la France victorieuse » refusée par le conseil municipal.
 (© AD87 - 2 O 1561)

7. Le monument aux morts après restauration

Au second plan la gare de tramway et l'ancienne mairie-école.



© Mairie de Spézet (Finistère)

LE POILU TRIOMPHANT

En marbre, en granit ou en galvano-bronze, peint ou naturel, sur piédestal ou au sol, la statue n°2027 du catalogue des Marbreries Générales a été diffusée à des dizaines d'exemplaires : ci-dessus à Spézet (29), ci-dessous à Châteauneuf (21), à droite à Saint-Louis-de-Montferrand (33) et page suivante à Pointe-Noire (Guadeloupe).



© Mairie de Châteauneuf (Côte-d'Or)



© Mairie de Saint-Louis-de-Montferrand (Gironde)





LINARDS À SES ENFANTS

LES CENT ONZE...

Les trois panneaux en marbre portant la liste des Linardais morts pour la France durant la Première Guerre mondiale comporte 111 noms. Bien que seule la moitié d'entre eux soient nés sur la commune, tous ont un lien étroit avec elle. Ils y ont habité, travaillé, s'y sont mariés... Derrière chaque nom se cache une histoire brutalement interrompue par la guerre.

Comme à l'échelle nationale, les premiers mois de la guerre sont de loin les plus meurtriers. À la fin d'octobre 1914, après seulement 3 mois d'une guerre qui en comptera 52, ce sont 30 des 111 Linardais inscrits sur le monument qui sont déjà décédés.

Le premier, François Debloys, cultivateur à La Ribière ayant fêté ses 26 ans un mois plus tôt, disparaît dès le 22 août, au premier jour de combat de son régiment, à Anloy en Belgique. Son décès précède de peu le jour le plus meurtrier pour Linards, comme pour toute la Haute-Vienne, le 28 août 1914, au cours duquel sept Linardais seront tués ou portés disparus.

Sur l'ensemble du conflit, le plus jeune des 111, Léonard Frugier, n'est âgé que de 20 ans et 4 mois lorsqu'il disparaît en juillet 1916 dans la Somme. Quant au plus âgé, Léonard Lachaud, il a 47 ans et 6 mois au moment de son décès à Linards en 1917, dans des circonstances que nous ignorons. Les plus de quarante ans sont tout de même l'exception (9 sur 111) alors que la moyenne se situe autour de 29 ans et que les 20-24 ans constituent près du tiers de l'ensemble (35 sur 111).

Les cent onze représentent plus de 10% des

hommes de la commune, et bien plus encore si l'on ne considère que les 20-40 ans.

Sept familles ont vu deux de leurs fils trouver la mort lors de la guerre : Jean et Pierre Arnaud, François et Jean Debloys, François et Henri Lamy, Étienne et Henry Peyronnet, Léonard et Pierre Reix, Jean et Pierre Suchet. Quant aux deux frères Jean et Eugène Parneix, ils sont morts respectivement en 1915 et en 1917, mais tous les deux le 30 août et à une quinzaine de kilomètres à peine l'un de l'autre, dans l'Aisne.

Cent onze sans compter la trentaine de natifs de Linards, morts pour la France, mais n'apparaissant pas sur le monument car ils n'habitaient plus la commune, et sans compter tous les blessés physiques et psychologiques, revenus vivants, mais à quel prix.

Cent onze enfin auxquels viendront s'ajouter trois nouveaux noms lors de la Deuxième Guerre mondiale.

...ET LEURS FAMILLES

Derrière les 111 noms du monument aux morts se cache le deuil immense des parents, des enfants, des proches, des amis et celui des 69 épouses que leurs décès prématurés ont faits veuves. Parmi elles, Maria Louise Jayout qui a épousé Jean Bournaix peu avant la guerre, et qui se retrouve veuve à 17 ans et 3 mois...

De ces unions sont nés 80 enfants qui deviennent pupilles de la Nation en raison du décès de leurs pères et deux orphelins, leurs mères étant décédées avant la guerre. Neuf de ces enfants, nés après la disparition de leurs pères, ne les auront jamais connus.



Extraits du

CARNET DE CAMPAGNE

d'André BOUSQUET

« [28 août 1914]. Dans notre marche de la veille, les ennemis nous ont suivis car toute la nuit les avant-postes tiraillent sans discontinuer, et au petit jour l'engagement est presque général. Nous partons et allons mettre en batterie sur une position magnifique, un instant d'arrêt, la reconnaissance n'étant pas terminée les obus recommencent à siffler. Étant près d'un village (et un village est un excellent point de repère), nous allons tirer, et tirer sans discontinuer trois quarts d'heure durant. [...] Le poste d'observation de notre capitaine est à 500 m en avant de la batterie et voit une batterie allemande en action, en 15 minutes elle est détruite. L'infanterie ennemie est vue, et est vite nettoyée, quelle boucherie. Nous tirons toujours sans discontinuer, l'ennemi est abruti. Nous ne fûmes pas très exposés sur cette position et nous avons fait du bon travail, et que du reste nous allons continuer. En changeant encore de position nous rencontrâmes beaucoup de blessés, des fantassins, l'engagement fut très meurtrier. Nous restâmes longtemps dans un village, la reconnaissance n'étant pas terminée, ayant beaucoup de difficultés à trouver des emplacements, les batteries étant nombreuses sur ce point ; à force de recherches nous trouvâmes quelque chose d'à peu près, un verger ; la batterie tira, tira, nous étions fous, à quelques-uns des nôtres le sang sortait par les oreilles, tellement la canonnade était violente, l'infanterie ennemie ce jour-là fut décimée, nos explosifs faisaient des trouées énormes. »

André BOUSQUET est né à Limoges en 1893, aîné d'une fratrie de cinq enfants. En avril 1911, marchant sur les traces de son père gendarme, il s'engage au 34^e Régiment d'Artillerie de Limoges, dans l'objectif d'y faire carrière. C'est vers cette même époque que sa famille s'installe à Linards, où il fait la connaissance de sa future épouse Marie Gabrielle JEANDILLOU, dont la famille sera elle aussi directement touchée par la guerre : ses deux frères Léon et Paul prendront part à l'intégralité du conflit, d'août 1914 à 1919, et l'un de ses beaux-frères, Marc Gabriel FAYE, instituteur à Linards, y trouvera la mort le 8 septembre 1914.

Le témoignage d'André, qui couvre la période 1914-1916, a été édité en intégralité par le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en 2019 dans une publication réunissant les carnets de cinq habitants du territoire, intitulée : « *Peut-être demain ça sera notre tour* » - *Cinq Limousins dans la Grande Guerre* .

« Le [8 septembre 1914], de grand matin, l'alerte est donnée. Est-ce que nous allons revenir au même endroit ? Non. Nous nous portons plus en avant d'une crête, nous cherchons mais en vain un chemin creux, aussi faisons-nous des tranchées, car pas d'abri, et celui que nous offre le matériel est tout relatif. Dès 6h nous tirons sans discontinuer, sans rien recevoir, mais vers 10h c'est notre tour d'essuyer le feu terrible des obusiers, qui malgré tout ne nous feront pas de mal, le tir étant trop long, mais les batteries qui sont derrière, on y songe. Vers 15h les coups arrivent dans notre direction, courts, c'est inévitable nous allons être pulvérisés, aussi un sifflement se fait-il entendre, nous sautons dans la tranchée, et 2h durant nous resterons entassés, recroquevillés, on essaie de se cacher les uns sous les autres ! Je suis accroupi, les genoux et les mains reposés à terre, un de mes sergents est assis sur mes pieds et me les tord littéralement ; on crie : « Garde à vous ! » On va tirer quand même, nous sautons à nos pièces, fiévreux, car le tonnerre allemand n'a pas cessé. Nous tirons sur de l'infanterie par un tir avec fauchage, ce qu'ils doivent sauter les malheureux ! L'artillerie coloniale à notre droite exécute un tir de bombardement magnifique par la rapidité. Vingt minutes durant nos coloniaux vont tirer, pas une demi-seconde sans qu'ils tirent un coup de canon, c'est splendide ! Aussi l'ennemi est-il vite délogé et notre infanterie progresse rapidement. C'est bientôt la nuit, striée d'énormes lueurs, quelle triste chose que la guerre ! »



Page 10. Plaques funéraires
du cimetière de Linards
et détails du monument
aux morts.
(© PAH Monts et Barrages)

**Ci-contre. L'un des deux
casques** en galvano-bronze
n'ayant pu être restaurés en
raison de leur état.
(© CAUE 87)

Page 12. André Bousquet
lors d'une période de repos
du 34^e RA en septembre 1916
près de Fère-en-Tardenois
dans l'Aisne.
(© Coll. LAMANDÉ)

Ci-dessous. Vue générale
du monument aux morts
de Linards au moment
des travaux de
restauration en 2021.
(© PAH Monts et Barrages)



LA RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

UN SIÈCLE D'EXISTENCE

Le monument aux morts de Linards, érigé durant le premier semestre de l'année 1925, a subi durant près d'un siècle les outrages du temps et de la foudre... Au cours de ces décennies, seules de légères interventions, telles que des reprises ponctuelles de fissures, ont été faites pour maintenir le monument dans un état globalement satisfaisant.

En raison de sa dégradation de plus en plus préoccupante et à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, la municipalité de Linards a pris la décision d'engager une restauration plus globale et plus complète de l'ouvrage.

LE TRAVAIL DE RESTAURATION

Outre la mise en place d'un échafaudage, les premiers travaux ont consisté à déposer l'ensemble des éléments décoratifs (bas-reliefs, plaques gravées, casques et lauriers) et à les nettoyer, ainsi que le socle et la statue.

Le chantier s'est poursuivi par la reprise des fissures en profondeur et un ragréage de l'ensemble du socle. Les différentes parties de l'escalier ont été déposées afin de les réaligner et les marches ont été rejointoyées et ragréées. Un bouchon en pierre calcaire a été réalisé afin de reconstituer le bout du fusil de la statue, cassé par la foudre en 1944.

L'ensemble a par la suite été repeint : escalier, socle et sculpture. Seuls les casques placés sur des couronnes de laurier n'ont pu être remis en place en raison de leur état de dégradation trop avancé, conséquence d'un choix à l'économie

au moment de l'édification du monument, le galvano-bronze étant un matériau peu résistant sur la durée. Les casques ont ainsi été simplement restitués à la mairie.

Afin de parfaire l'ouvrage, la clôture métallique et ses bornes ont été déposées, restaurées et mises en peinture.

Les travaux ont été réalisés à la fin de l'année 2021 par l'entreprise Blanchon, de Limoges, spécialisée dans les monuments historiques et le bâti ancien.

Le montant total du chantier s'est élevé à 49 742,97 € HT, financé à 20 % par la commune de Linards et à 80 % (soit 39 794,37 €), par le Programme européen LEADER porté par le PETR du Pays Monts et Barrages, avec le soutien technique du CAUE 87 et des services de l'Architecte des Bâtiments de France.



« ICI LE MONUMENT AUX MORTS N'EST PAS PLUS LAID QU'AILLEURS : LE POILU A L'AIR D'UN CHASSEUR, LE COQ GAULOIS D'UN FAISAN. CE TABLEAU DE GUERRE EST PROFUSÉMENT GARNI DE NOMS QUI, Désormais, me parlent d'une FERME, D'UN ÉTANG, D'UNE PARCELLE... »

Antoine BLONDIN cité par Bernard VERRET, *Antoine Blondin*

Laissez-vous conter

Monts et Barrages, Pays d'art et d'histoire...

...en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture. Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes des Pays Monts et Barrages et vous donne les clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'une place, le développement de la ville au fil de ses quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions. Si vous êtes en groupe, le Pays d'art et d'histoire vous propose des visites toute l'année sur réservation. Des brochures conçues à votre intention sont envoyées sur demande.

Le service animation de l'architecture et du patrimoine

coordonne les initiatives du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages. Il propose toute l'année des animations pour la population locale et pour les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Monts et Barrages appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers, celle des chefs de projet ainsi que la qualité des actions menées. Des vestiges archéologiques à l'architecture contemporaine, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de plus de 200 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

La ville de Limoges et les pays Vézère Ardoise, des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour, du Confolentais et de la Vallée de la Dordogne Lotoise bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Pour tout renseignement

Service animation du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages
Le Château - Maison de Pays
87460 BUJALEUF
Tél. : 05 55 69 57 60
www.pahmontsetbarrages.fr



Direction régionale
des Affaires culturelles
de Nouvelle-Aquitaine



Textes : Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages - GM

Remerciements : Municipalité de Linards

Conception : Guillaume MARTIN, d'après DES SIGNES studio Muchir Desclouds 2018

Décembre 2022

www.pahmontsetbarrages.fr